



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 mars 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.293

Abus de pouvoir d'un groupe média : il faut protéger le personnel cantonal ! Motion ayant valeur de directive

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme motion et refus de son classement.

Berne, le 4 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général